

## BUREAU EXECUTIF DU 11 OCTOBRE 2016

Présents :

Elus : JP CHAMPION, JC MERIC, C FOUNTAINE, C FOURICHON, D TINCELIN, JL DENECHAU, J KERHOAS, JP CHURET, H BACCHINI, JM SOYEZ

Invités : J CATHELIN, E MARLIOT, MT LANNUZEL-JOURDAS, JC COUR, JP LOSTIS, J MARAJO, B DAVID, M BOUVET, S LASSEAUX, H GIRAUD, N HENARD

Excusés :

Elus : H BACCHINI

Invités : JC COUR, B BONNEAU, O BOVYN, F TIFFON TERRADE

### 1. **VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES**

#### 1.1. Approbation du relevé de décision du Bureau Exécutif du 14 septembre 2016

<b>Décision 1</b>	Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité le relevé de décision du Bureau Exécutif du 14 septembre 2016
-------------------	---

#### 1.2. Point sur les licences au 10 octobre 2016

<b>Information</b>	Le BE prend connaissance des chiffres des licences au 10 octobre 2016 qui font apparaître une baisse de 4.6 % au niveau de la licence club FFVoile jeunes et de 1,3 % au niveau de la licence club FFVoile adultes. La licence temporaire 4 jours est en baisse de 10.8 %. La licence temporaire 1 jour est en baisse de 2.7 %. Enfin le Passeport Voile laisse apparaître à date une baisse de 1.3 %.
--------------------	---

#### 1.3. Information sur le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport

<b>Information</b>	Lors du BE du 13/09, le BE a pris connaissance de la nouvelle réglementation sur le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport. Une réunion des responsables fédéraux a permis de mettre en exergue les difficultés de mise en place de la réforme et des éventuelles solutions opérationnelles. Néanmoins, depuis les fédérations se sont mobilisées pour tenter de faire évoluer l'article L 231-2 du code du sport pour à minima ne plus rendre obligatoire le certificat médical pour les pratiques non compétitives. Nous avons également souhaité réintégrer
--------------------	--

	<p>que la pratique compétitive (et pas uniquement la délivrance de la licence) est subordonnée à la présentation du certificat.</p> <p>Nous tentons de profiter de la discussion devant le sénat sur le sport professionnel pour ajouter un amendement sur le certificat médical. Nous restons dans l'attente du succès de cette opération avant toute poursuite de la réflexion</p>
--	--

#### 1.4 Réforme territoriale

<b>Information</b>	<p>Information sur la publication au JO des différents décrets du 28 septembre 2016 portant fixation du nom des différentes régions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ la <b>région Normandie</b> (regroupement des régions Basse-Normandie et Haute-Normandie)</li> <li>❖ la <b>région Occitanie</b> (regroupement des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées)</li> <li>❖ la <b>région Hauts-de-France</b> (regroupement des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie)</li> <li>❖ la <b>région Auvergne-Rhône-Alpes</b></li> <li>❖ la <b>région Nouvelle-Aquitaine</b> (regroupement des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes)</li> <li>❖ la <b>région Bourgogne-Franche-Comté</b></li> <li>❖ la <b>région Grand EST</b> (regroupement des régions Alsace, Champagne Ardennes, Lorraine)</li> </ul>
<b>Décision 2</b>	<p>Information sur le fait que toutes les ligues régionales qui devaient fusionner ont procédé à leur AG de dissolution et l'approbation de la fusion</p> <p>Pour ce qui concerne, la mise en place d'un Comité territorial en Auvergne dans le cadre de la ligue Auvergne- Rhône-Alpes, le BE note que la FFVoile reste dans l'attente de la dissolution du CDVoile du CANTAL. Un prochain point sera réalisé en fin d'année et dans l'intervalle, le BE souhaite que des solutions simples soient mises en place afin de ne pas pénaliser les clubs situés en AUVERGNE.</p>

#### 1.5 Information sur le contentieux avec Virtual Regatta

<b>Information</b>	<p>Information de Jean Kerhoas sur la problématique rencontrée avec Virtual Regatta sur le Vendée Globe Virtuel et précision sur le fait qu'une réunion avec Virtual regatta pour tenter de solutionner les difficultés, sera organisée de manière imminente.</p> <p>A défaut d'accord avec Virtual Regatta, la FFVoile ne mènera pas d'action nationale autour du Vendée Globale virtuel dans la cadre de la voile scolaire.</p>
--------------------	---

#### 1.6 Top clubs 2016

<b>Décision 3</b>	<p>Le Bureau Exécutif du 11 octobre 2016 a pris note des informations relatives au Top clubs 2016. Il entérine la mise en place de bons d'achats (1 par club primé) offerts par les départements/commissions FFVoile que les clubs utiliseront d'une part pour obtenir la dotation sélectionnée par les départements/commissions FFVoile et d'autre part, en cas de</p>
-------------------	---

	<p>somme restante, pour choisir des produits vendus à la boutique. Le BE se prononce par ailleurs pour la date du 10/12/2016 pour l'organisation du Top clubs sur la scène nautique du salon nautique de Paris.</p>
--	---

#### 1.7 Nouvelle home page du site FFVoile

<b>Décision 4</b>	<p>Le BE prend connaissance du nouveau visuel et contenu de la nouvelle home page du site FFVoile, retravaillé depuis la dernière présentation lors du BE du 14/09/2016 et donne son accord final pour sa mise en ligne étant entendu que toutes les pages répondent au critère de « responsivité »</p>
-------------------	---

#### 1.8 Dotation matériel handivoile pour les clubs

<b>Décision 5</b>	<p>Les membres du Bureau Exécutif valident à l'unanimité l'aide aux clubs (annexe 1), tel que proposée par la commission handivoile</p>
-------------------	---

#### 1.9 Evolution de la réservation en ligne du logiciel AwoO

<b>Décision 6</b>	<p>Le Bureau Exécutif du 11 octobre 2016 se prononce favorablement pour participer financièrement à hauteur de 950 € HT maximum au développement du logiciel AwoO afin que les clients puissent acheter des stages/locations/autres produits de voile à partir d'un distributeur (fairedelavoile.fr pour la FFVoile) sur plusieurs producteurs (clubs) en un seul achat.</p>
-------------------	--

#### 1.10 Fonctionnement de la boutique

<b>Décision 7</b>	<p>Un point d'information sur le fonctionnement de la boutique fédérale est présenté au BE par le trésorier puisque la boutique FFVoile fonctionne à nouveau à la suite de la contractualisation avec Sextant centrale pour la gestion de la boutique.</p> <p>Le BE valide l'organisation opérationnelle suivante :</p> <p>Tous les départements/commissions qui le souhaitent peuvent commander des produits qui seront intégrés à la boutique. Dans un tel cas, le technicien et l' élu du département/service demandeurs devront signer le BDC dans le cadre des autorisations données par le Règlement financier et se rapprocher de Paul Gaudin (coordinateur de la boutique) pour s'assurer que le produit à commander ne risque pas d'être redondant avec les autres produits en stock ce qui provoquerait une éventuelle difficulté d'écoulement des stocks (en cas d'opposition, l'arbitrage du trésorier sera demandé).</p> <p>Pour le reste des produits en vente à destination des clubs et non spécifiquement rattachés à un département/commission, les commandes et la coordination sont assurées par Paul Gaudin avec validation financière du trésorier.</p> <p>L'objectif de marge brute pour toutes commandes doit être au minimum de 5 % (prix d'achat/prix de vente inférieur à 95 %)</p> <p>Dans le cas contraire, il est nécessaire de consulter le trésorier avant toute commande.</p> <p>Enfin, il est souhaitable de mettre en place des dispositifs du type pré paiement ou de pré réservation (sans versement d'arrhes dans ce cas) pour s'assurer du bon écoulement des stocks.</p> <p>Il est à noter que toute perte en raison d'une dépréciation des stocks sera imputée au département/la commission qui a souhaité la commande du produit</p>
-------------------	--

1.11 Autorisation donnée à des structures notamment commerciale d'accéder à la base de données fédérales via un web service

<b>Décision 8</b>	<p>Le Bureau Exécutif du 11 octobre 2016 donne son accord pour que le logiciel des structures internes/externes à la FFVoile puisse accéder, via Webservice de commercialisation de produits fédéraux, à l'enregistrement des licences FFVoile directement sur le site de la FFVoile.</p> <p>Il doit par ailleurs être précisé, à l'instar des règles fixées pour AwoO, que la licence est obligatoire lorsque le stage est supérieur à 3 jours (ou que le stagiaire est présent à plus de 3 dates différentes) ou que le prix du stage dépasse 90 €HT.</p> <p>Cet usage du Web Service fédéral sera à demander par écrit à la direction administrative de la FFVoile</p>
-------------------	---

**2. VOILE LEGERE**

2.1 Droits d'inscription aux Championnats de France

<b>Décision 9</b>	<p>Le Bureau Exécutif adopte à l'unanimité les droits d'inscriptions aux Championnats de France à partir de 2017 tels que définis ci-dessous :</p>		
<b>MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION A PARTIR DE 2017</b>			
<b>Championnats de France Jeunes</b>		Avant date limite	Après date limite
Minimes y compris Flotte Collective*	Solitaire	70,00	95,00
	Equipage	140,00	210,00
Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire Equipage, Espoirs Extrême Glisse	Solitaire	70,00	95,00
	Equipage	140,00	210,00
	Habitable Glisse	240,00	360,00
	Habitable Solitaire Equipage*	375,00	
<b>Championnats de France de Classes et de Pratiques Voile Légère</b>			
<p>Pour tous les Championnats de France de Classes et de Pratiques Voile Légère - Open de France - Open Cup</p>		<p>La FFVoile doit être informée des droits d'inscription déterminés par les organisateurs</p>	
* hors frais de mise à disposition des supports			

## 2.2 Attribution de l'Open de France pour 2017

<b>Décision 10</b>	Le Bureau Exécutif adopte à l'unanimité l'attribution de l'Open de France au Club de Voile de Cazaux Lac du 31 juillet au 5 août 2017
--------------------	---

## 2.3 Point sur les quotas aux Championnats de France Minimes et Espoirs 2017 avec la nouvelle configuration des ligues (suite aux fusions)

<b>Information</b>	Dans le cadre des sélections sur quotas aux Championnats de France Minimes et Espoirs Glisse, Solitaire Equipage et Extrême Glisse, et suite aux fusions des ligues, le Département Voile Légère présente au Bureau Exécutif, le tableau des quotas pour 2017
--------------------	---

## 3. **COMMISSION HANDIVALIDE**

### 3.1 Attribution du Championnat de France Handivalide Double pour 2017

<b>Décision 11</b>	Le Bureau Exécutif valide l'attribution du Championnat de France Handivalide Double sur Hansa 303 au Centre Nautique de Bauduen du 1 <sup>er</sup> au 5 juin 2017 (Var)
--------------------	---

### 3.2 Développement de la pratique handivoile à l'International

<b>Décision 12</b>	<p>Le Bureau Exécutif donne son accord pour que la FFVoile soit organisatrice, en amont du Championnat d'Europe Handivalide, des 3 événements ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• stage d'entraînement international en collaboration avec le World Sailing Para Committee</li><li>• formation d'éducateurs et d'entraîneurs</li><li>• colloque international sur les pratiques Handivoile</li></ul> <p>Il valide également que les demandes de financement soient portées par la FFVoile (Europe et CNDS équipement) et soutenue par la FFVoile pour le CNDS Grand Evénement.</p> <p>Dans le cadre du programme de financement/co-financement de bateaux, le Bureau Exécutif donne son accord pour que la FFVoile puisse avancer la trésorerie nécessaire à la commande des bateaux à la condition impérative que le plan de financement soit bouclé et validé par le Trésorier de la FFVoile et que le contrat avec AG2R (comprenant le financement partiel de cet événement) soit signé.</p>
--------------------	---

#### 4. HABITABLE

##### 4.1 Information sur le Championnat du Monde de Match Racing Féminin

<b>Information</b>	Anne Claire Le Berre (SR Brest) et son équipage (Mathilde Géron et Alice Ponsar) se classe 2nd (médaillon d'argent) du Championnat du Monde de Match Racing féminin 2016. Pauline Courtois et son équipage se classe 7ème.
--------------------	---

##### 4.2 Information sur le dispositif France Jeune Inshore et CL – sélection 2017

<b>Information</b>	Suite aux nombreuses sélections 2016 réalisées (Bretagne CMB Espoirs, MACIF, Jeune Talent Normand, Team France Jeune Youth America's Cup), le Département Habitable ne souhaite pas réaliser fin 2016 pour 2017 une sélection physique du Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large. En collaboration avec les responsables de bassins, la liste 2017 des sportifs du DFJ Inshore et Course au Large sera proposée au Vice-Président de la FFVoile en charge du Département Habitable puis au DTN qui validera cette liste.
--------------------	---

##### 4.3 Information sur le Championnat de France Monotypes Habitables – Novembre à Hyères et Championnat de France Match Racing Féminin

<b>Information</b>	<p>Le Championnat de France Monotypes Habitables – Novembre à Hyères ne se développe pas comme souhaité et ne fédère pas les classes Monotypes méditerranéennes comme espéré. De plus Novembre à Hyères Monotype subit la concurrence de compétitions dans l'est du bassin. L'activité monotype monégasque se développe sur des flottes peu mobiles limitant le développement de ce championnat. Le Département Habitable a décidé de maintenir ce championnat de France pour 2016 malgré le peu de bateaux attendus (20 - SB20 ; 10 - Surprise ; 8 - 31.7 et d'autres classes en cours de confirmation). Seul un titre de champion de France devrait être attribué sur cette édition 2016 pour les SB20.</p> <p>Des échanges sont en cours avec le COYCH pour définir l'engagement et la volonté du club d'assurer la promotion et le développement de Novembre à Hyères Monotypes pour que la FFVoile puisse continuer à maintenir son investissement sur cette compétition en confirmant l'attribution de titres de champion de France. Une prise de contact avec d'autres sites possibles en méditerranée sera réalisée durant l'automne et l'hiver.</p> <p>Le championnat de France Féminin de Match Racing a réuni 9 équipages féminins. Une belle réussite ! Ce championnat de France a été soutenu par la Commission féminine (WLS) et par la Commission Nationale Match Racing. Le public féminin réuni provenait de différentes familles de pratique : Amatrices éclairées, jeunes sportives de Haut niveau Voile Légère/Voile Olympique, jeunes sportives confirmées de l'Habitable et de l'Inshore. Pernelle Michon (SNO Nantes) et son équipage remportent ce championnat de France 2016.</p>
--------------------	--

##### 4.4 Championnat d'Europe IRC juillet 2017 - Marseille

<b>Information</b>	le Département Habitable de la FFVoile est informé de la volonté de l'UNCL associé à des clubs Marseillais d'organiser en 2017 (5 au 9 juillet) un Championnat d'Europe IRC en France. Avant de valider le nom de cette compétition au calendrier de la FFVoile, le service des relations internationales doit s'assurer d'avoir l'accord de World Sailing.
--------------------	---

#### 4.5 Information ligue nationale de voile 2017

<b>Décision 13</b>	Le BE de la FFVoile valide l'entrée de deux nouveaux clubs de la FFVoile au sein de la Commission Ligue Nationale de Voile : SR Brest (Arnaud Derrendinger) ; CV Saint Aubin les Elbeuf (Jean Paul René). L'organisation et le fonctionnement de la LNVoile 2017 est présenté pour information au BE de la FFVoile. Pour plus d'information, consulter le compte-rendu de la réunion de la Ligue Nationale de Voile du 7 octobre 2016 (en annexe 2)
--------------------	---

### 5. **DIRECTION TECHNIQUE**

#### 5.1 Compte rendu du colloque des cadres techniques

<b>Information</b>	Le BE prend connaissance du compte rendu du colloque des cadres techniques
--------------------	--

#### 5.2 Réunion des pôles France Voile Olympique

<b>Information</b>	<p>Le 13 octobre 2016 se déroulera au siège de la FFVoile une réunion des présidents et directeurs des 3 pôles France (Brest, La Rochelle et Marseille) et du pôle France jeunes (La Baule) avec comme thème principal annoncé : l'évaluation des pôles espoirs (PE) d'accès au HN VO (rattachés aux PF dans un premier temps). Les autres thèmes annoncés abordés lors de ce regroupement seront les suivants :</p> <p>A / Concernant l'Evaluation des structures (PE en priorité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principaux résultats obtenus sur l'olympiade 2013-2020,</li> <li>- Bilan des réponses au questionnaire aux pôles,</li> <li>- Documents de promotion du PE,</li> <li>- Modèles de convention « pôle espoir – sportifs/ives inscrit(e)s ».</li> </ul> <p>B / Autres sujets abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'un outil efficace de suivi des déplacements des inscrits et discussion en vue d'un éventuel élargissement d'utilisation,</li> <li>- Sécurité et règlementation des activités nautiques et physiques des pôles (présentation des usages),</li> <li>- Modalités et échéancier d'évaluation des PF,</li> <li>- Mission nationale « préparation physique »,</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>
--------------------	---

	Les conclusions de la réunion seront pour parties présentées en commission du haut niveau du 14 octobre 2016. En particulier, le schéma d'évaluation des pôles espoirs et des pôles France sera proposé pour validation en commission du haut niveau.
--	---

## 6. **HAUT NIVEAU**

### 6.1. Information sur la délégation complète du Championnat du Monde Jeunes ISAF

<b>Information</b>	Le BE prend connaissance de l'information faite sur la délégation complète du Championnat du Monde Jeunes ISAF
--------------------	--

### 6.2. Information sur les états généraux du Sport de Haut Niveau

<b>Information</b>	Le BE prend connaissance de l'information faite sur les états généraux du Sport de Haut Niveau
--------------------	--

### 6.3. Réunion de la commission Haut Niveau

<b>Information</b>	Une réunion de la commission du haut niveau se déroulera le 14 octobre 2016 au siège de la fédération française de judo (FFJDA). Elle rassemblera les participants habituels plus les présidents et directeurs(trices) de pôle France de voile de séries olympiques. Les principaux thèmes abordés concernent le bilan de l'olympiade des dispositifs de voile olympique : équipe de France, France jeunes, Bleuets, détection, ainsi que le bilan des structures (pôles France et pôles espoirs attachés).
--------------------	---

## 7. **COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE**

### 7.1. Nouvelles règles de Course à la Voile 2017-2020

<b>Décision 14</b>	<p>Le BE entérine le principe de commercialisation des nouvelles règles de Course à la Voile 2017-2020 par la boutique fédérale via Sextant Centrale. La vente se fera vers les clubs et les CRA mais aussi les canaux de commercialisation du type Uship, bigship, Voiles et voiliers....</p> <p>Il est donc nécessaire de se rapprocher de Sextant Centrale pour déterminer le coût de la prestation pour les prestations non prévues au contrat boutique et les prix de vente seront déterminés au prochain bureau.</p> <p>Pour la vente aux licenciés intéressés, la FFVoile renverra vers les revendeurs du type Uship, bigship, Voiles et voiliers....</p> <p>Accord du BE pour vendre aux pays francophone le texte français des RCV en français au prix de 500 € HT.</p> <p>Le BE n'est pas ailleurs sur le principe pas réticent (sous réserve du coût) à ce que puisse être développé une application smartphone et tablette qui serait payante pour les utilisateurs et dans une telle hypothèse les RCV ne seraient ni téléchargeables, ni imprimables à partir du site Internet FFVoile.</p>
--------------------	---



## 7.2. Honorariat

<b>Décision 15</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile du 11 octobre 2016 décide de décerner à Jean-Pierre Velay la distinction d'arbitre honoraire de la Fédération Française de Voile lors de l'Assemblée Générale du 23 Mars 2017.
--------------------	---

## 7.3. Convention d'arbitrage

<b>Décision 16</b>	Le Bureau Exécutif valide la liste suivante, non exhaustive, d'épreuves soumises à convention d'arbitrage pour l'année 2017 ainsi que leur groupe :				
	EPREUVE	OA	Période	LIEU	groupe
	900 Nautiques	SNST	mars	St Tropez	C
	Voiles de St Barth	St Barth YC	Avril	St Barth	C
	Course Croisière <u>Edhec</u>	EDHEC	Avril	A définir	C
	Solo Maitre Coq (si étape du <u>Cht</u> de France Elite Course au large en solitaire)		Avril	A définir	B
	<u>Normandy</u> Channel Race	SIRIUS	Mai	Caen	B
	Tour de Belle Ile	YC La Trinité	Mai	La Trinité s/mer	C
	<u>Armen</u> Race	SN TRINITE	Mai	La Trinité s/mer	B
	Circuit GC32	GC 32	Mai à Octobre		
	The Bridge	OC Sport	Juin		A
	Solitaire du Figaro	OC Sport	Juin	A définir	A
	Les Sables Horta Les Sables (Class 40)		Juillet		B
	Tour de France	ASO	Juillet	Dunkerque	A
	<u>Transquadra</u> – La Martinique		Juillet	Départ Lorient et Barcelone	C
	Tour de Bretagne	Ligue Bretagne	Août/Sept.		B
	Finale <u>Champ</u> de France course au large Elite en solitaire		septembre		B
	Transat Jacques <u>Vabre</u>		Octobre	Le Havre	A
Mini Transat		A définir	La Rochelle	B	
Transat Retour Jacques <u>Vabre</u>		A définir		A	

## 8. DEVELOPPEMENT

### 8.1. bilan de saison 2016

<b>Information</b>	Le BE prend connaissance du bilan de saison qualitatif réalisé auprès d'un panel représentatif de 60 clubs et de 10 cadres régionaux
--------------------	--

### 8.2. Labels FFVoile :

#### 8-2-1/ Audits en ligne été 2016 et campagne labels 2017

<b>Information</b>	Le département développement présente au BE le nouveau site d'audit en ligne ainsi que la situation sur les audits réalisés cet été. Le département rappelle également les nouveautés concernant la labellisation 2017 : le changement de nom du label club compétition et la création pour test du label Ecole française de Croisière
--------------------	---

#### 8-2-2/ Actualité des labels :

##### 1. EFVoile

<b>Information</b>	présentation du nouveau clip sur la formule « stage » en ligne sur le site media FFVoile
--------------------	--

##### 2. Point location

<b>Information</b>	bilan de la saison et présentation du « Guide des Point Location FFVoile » réalisé par le département
--------------------	---

##### 3. Ecole de Sport FFVoile

<b>Information</b>	point sur la campagne des packs EDS réalisés à l'automne avec notamment la diffusion d'outils personnalisés
--------------------	---

### 8.3. Dossier voile scolaire : promotion et contenus VRC

<b>Information</b>	Présentation du nouveau clip de promotion de l'activité scolaire en ligne sur le site media FFVoile Diffusion du « Guide d'utilisation des lasers RC » réalisé par le département
--------------------	--

### 8.4. Coach plaisance FFVoile : enquête et promotion

<b>Information</b>	Présentation de l'enquête client mystère réalisé cet été
--------------------	--

#### 8.5. Accompagnement des clubs : Edition plaquette

<b>Information</b>	Demande faite au BE de valider l'impression du document déjà présenté lors du bureau du 7 juin et attendu dans les territoires. Le BE souhaite que les membres transmettent leur remarque au plus vite au département développement, pour une décision au prochain BE. Document disponible dans les documents du BE du 7 juin <b>Décision d'impression reportée au prochain BE</b>
--------------------	---

### 9. RELATIONS INTERNATIONALES

#### 9.1. Epreuves Internationales

<b>Décision 14</b>	Le bureau exécutif entérine les épreuves internationales suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Championnat du Monde IFCA à Hyères Windsurf Organisation du 17/04/2017 au 22/04/2017</li><li>- Championnat du Monde de Tempest au Club Nautique de Saint Raphael du 16/09/2017 au 22/09/2017</li><li>- Championnat d'Europe Hansa 303, double et solo, liberty, skud 18 au YC de Mèze du 21/10/2017 au 27/10/2017</li></ul>
--------------------	--

### 10. COMMISSION SPORT ENTREPRISE

#### 10.1. Candidature Championnat de France

<b>Décision 17</b>	Le BE décide d'attribuer le championnat de France Habitable entreprise à la Société des Régates du Havre et valide le prix d'inscription à 1700 €.
--------------------	--

### 11. COMMISSION SECURITE

#### 11.1. Information au sujet des exemptions au matériel d'armement et de sécurité pour les eaux intérieures

<b>Information</b>	Le BE prend connaissance de l'information faite au sujet des exemptions au matériel d'armement et de sécurité pour les eaux intérieures
--------------------	---

## RESOLUTION POUR LE BE 11 OCTOBRE 2016

### 1-8 VF DOTATION MATERIEL HANDIVOILE POUR LES CLUBS

#### Contexte:

Chaque année depuis trois années, il est soumis aux membres du Bureau Exécutif la répartition du matériel handivoile cofinancé pour les clubs.

#### Soumission :

Pour l'année 2016 il est proposé le matériel suivant :

Club	Objet	Budget global	Avis commission Handivoile	Montant du cofinancement
Club Nautique Saint Raphael	2 jeux de voiles + 1 Potence d'aide à l'embarquement	5060 €	Positif + confirmation sur type de matériel aide au démarrage	2 000,00 €
cercle de voile de Martigues section handivoile	achat 2 hansa	19777 €	Positif	4 000,00 €
SNOS voile	Remorque de route.	680 €	Positif	340,00 €
Vent d'Ouest - Ecole de Voile	accessibilité + Vidéo	1000 €	Positif matériel uniquement	500,00 €
centre nautique de saint pol de léon	achat mat + bôme miniji	1249 €	Positif si jeu fédéral	650,00 €
Club Nautique de Port Miou	achat 2 jeux de voile Miniji	1350 €	Positif	675,00 €
CERCLE DE VOILE DE CAZAUX LAC	achat 2 jeux de voile Miniji + un jeu de voile hansa	2100 €	oui mais si participation aux régates, ok	1 050,00 €
Société Nautique du Léman Français	Accessibilité bateaux : voile miniji +remorque mise à l'eau et lève quille	2950 €	Positif	1 475,00 €

Centre Voile Amitié et Nature Nantes	achat 5 voiles hansa 2,3	3000	Positif	1 500,00 €
HANDIVOILE BREST	accessibilité commande électrique	5592	positif mais pb budget vs matériel HANSA à 3000 € donc aide à 50% sur ce budget.	1 500,00 €
CLUB NAUTIQUE du VAL de SARTHE	achat 4 jeux de voile miniji	3200	Positif	1 600,00 €
Aquatique Club d'Alsace et de Lorraine	achat bateaux, 2 hansa, 1 portique encadrement, matériel divers	32000	Positif + encouragement	2 000,00 €
CANNES JEUNESSE	achat 2 miniji	17942	Positif + encouragement	2 000,00 €
cercle de voile de Sevrier	achat hansa	9000	Positif dotation d'un bateau et d'une aide en 2015	2 000,00 €
GRUISSAN SAILING CENTER	accessibilité vers ponton	7500	Positif budget à affiner	2 000,00 €
Nautique Sèvres	achat néo 495	21000	Positif + encouragement	2 000,00 €
VOILES AU LARGE MARSEILLE	achat remorque route et mise à l'eau	4045	positif	2 022,50 €
Yacht Club de Mèze	achat pontons et accessibilité ponton	4890	positif dotation d'un bateau 2014	2 445,00 €
Association Classe Hansa "La voile,Ensemble"	achat hansa	9000	Positif	4 000,00 €
Association des régates choletaises	achat 1 hansa	9500	Positif	4 000,00 €
ASSOCIATION NAUTIQUE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE ANCRE	achat hansa + commande électrique + remorque route + mise à l'eau	14000	Positif	4 000,00 €
ligue de voile Hauts-de-France Nord Pas de Calais-Picardie	1 hansa	9060	Positif	4 000,00 €
Club de voile de CASTELNAUDARY	ponton	11477	Positif	4 000,00 €

**Résolution :**

Les membres du Bureau Exécutif valident l'aide aux clubs.



## Commission Ligue Nationale de Voile

**Membres de la Commission :** Ed Russo ;  
Sylvain Dupray ;  
Xavier De Cuverville ;  
Luc Pillot (Excusé) ;  
Marc Sanjuan (Excusé)

**Invités :** Jean - Paul René ;  
Arnaud Derrendinger ;  
Jean - Luc Denéchau ;  
Henry Bacchini (Excusé) ;

**7 octobre 2016 – Conférence téléphonique/Skype - 18h – 20h**

### Ordre du jour

- **Composition de la commission Ligue Nationale de Voile**

La Commission se prononce favorablement pour proposer au Bureau Exécutif de la FFVoile la nomination de Messieurs Jean-Paul RENE (Pdt du CVSAE) et Arnaud DERRENDINGER (Pdt de la SR Brest) comme membres de la commission de gouvernance de la LNVoile. Un autre membre représentant de la façade méditerranéenne sera sollicité dans les réunions à venir.

- **Règles internes à la commission Ligue Nationale de Voile**

Accord de la commission pour les redevances suivantes pour le Test Event 2016 de La Rochelle :

- 750 euros pour le YC Cherbourg (désistement tardif),
- 750 euros pour le YC La Grande Motte (désistement tardif),
- 750 euros pour la Société des Régates Rochelaises (inscription d'une 2<sup>ème</sup> équipe).

Accord de la commission à l'unanimité pour que dès 2017, les chèques d'inscription soient encaissés dès la date limite d'inscription pour les équipes faisant acte de candidature, afin d'éviter les chèques / virements bloqués et impayés.

Accord de la commission pour que dès 2017, tout membre de la commission représentant un club implique la participation effective du club à la LNVoile sous peine de révocation de la commission en charge de la gouvernance.

- **Compte rendu de la réunion de « Internationale Sailing League Association »**

CR d'Ed Russo représentant français au sein de l'ISLA faisant part de la volonté de l'association internationale :

- de définir 2 épreuves de qualification pour l'épreuve finale de la SCL de 32 clubs sélectionnant les 32 derniers clubs pour la finale européenne ;
- volonté de trouver un sponsor titre au niveau européen ;
- volonté de faciliter les partenariats nationaux avec les filiales du / des sponsors au niveau européen (ex : SAP et SAP France pour la LNVoile).

Bilan et retour du CVSQ sur l'épreuve finale de la SCL à Porto Cervo en octobre 2016 :

- Excellent résultat sportif (4<sup>ème</sup> place générale),
- Excellent niveau d'organisation nautique (Bateau ponton de grande qualité, nombre important de moyens nautiques et un semi-rigide par équipe pour les rotations de bateaux contribue à diminuer fortement la durée d'attente entre les manches),
- Excellent niveau à terre (événements sociaux, moyens médias).

Coût global de 3 000 euros moins la subvention de la FFVoile d'un montant de 2000 euros.

- **Réflexion au sujet du format de course**

Optimisation des rencontres entre clubs ?

Volonté commune de poursuivre le format championnat sur la durée de chaque étape permettant à l'ensemble des clubs engagés de se rencontrer.

La majorité de la commission exclut la formation d'un format rond or / rond argent pendant l'étape pour conserver la philosophie du format championnat global tel qu'utilisé au niveau européen et dans les autres ligues.

Optimisation des rotations sur l'eau ?

Accord pour l'étude d'une mise en place d'un format à 9 bateaux par course, en tenant compte de l'augmentation des coûts des moyens nautiques associés.



## Mise en place de finales ?

Volonté majoritaire de la commission d'organiser une course « sèche » pour départager les prétendants ex æquo à la première place dans une telle hypothèse.

Pour les autres places au classement général d'une étape (autre que la première place) : application stricte des RCV telles que retenues par le Jury d'Appel pour l'édition 2016).

### Principe de départage au classement général 2017 (non abordé lors de la réunion) :

- nb de points au classement général par rapport au classement par étape,
- si égalité, nb de points additionnant les nb de points obtenus lors de chaque étape,
- si égalité, nb de premières places, secondes places, troisièmes places etc.... obtenues lors des deux étapes,
- si égalité, choix entre : application des RCV (dernière course de la dernière étape ou tirage au sort).

La méthode utilisée dans les autres Ligues Nationales sera étudiée et une proposition sera faite à la commission lors de sa prochaine réunion.

- **Règles de sélection du Club à la ½ finale de la Sailing Champions League**

### Accord à l'unanimité de la commission sur le principe de base :

Les 4 premières places du championnat de l'année N qualifient pour les épreuves européennes de l'année N+1.

### Décision transitoire pour l'année 2017 :

- les deux premières équipes du TE 2016 sont qualifiées pour les épreuves européennes 2017,
- Les deux premières équipes à la LNVoile 2017 (autres que les deux équipes suscitées) sont qualifiées pour les épreuves européennes.
- En cas de désistement, les équipes qualifiées pour les épreuves européennes sont définies en fonction du classement de la LNVoile 2017.

- **Appel à candidature pour l'organisation des étapes 2017 et 2018**

### Approbation du cahier des charges / Protocole d'appel à candidature

Principe : 2 étapes en 2017

Accord sur le cahier des charges devant être envoyé aux clubs ayant participé au TE 2016 pendant une durée d'un mois, puis à l'ensemble des autres clubs de la FFVoile souhaitant organiser une épreuve.

## Principes de sélection des clubs

Objectif : 2 divisions à 18 clubs

Les clubs ayant participé au TE 2016 sont prioritaires pour la 1<sup>ère</sup> division à la LNVoile 2017 avec volonté d'ouvrir une deuxième division dès 2017 incorporant un système de montée – descente.

Priorité pendant une durée d'un mois pour les clubs ayant participé au TE 2016 suite à l'envoi des candidatures.

**Rappel :**

Estimation budgétaire pour un club organisateur : entre 40 000 et 50 000 euros avec 27 000 euros de droits d'inscription (18x1500).

Estimation budgétaire de participation à une étape : 1500 euros (hors frais d'inscription).

Principe visibilité / sponsoring pour les clubs participants : tenue (intégral), pavillon arrière du bateau (partiel), possibilité d'acheter des packs (nautiques / à terre) pour les sponsors auprès du club organisateur.

### - **Information au sujet du projet de protocole d'accord concernant la flotte de J70**

Intérêt affirmé de J Boats de devenir partenaire de la LNVoile et de mettre gracieusement à disposition une flotte de J 70 + apport technique à La Rochelle et Marseille via Team Winds.

Volonté affirmée de la FFVoile et de la commission d'utiliser les flottes de clubs existantes pour organiser au moins une des étapes de la LNVoile 2017.

Travail à poursuivre avec J Boats pour concilier ces deux exigences et étendre la zone géographique de mise à disposition des J 70 tout en conservant la volonté d'utiliser des flottes collectives de clubs existantes.

### - **Partenariat(s) Ligue Nationale de Voile**

Rappel d'Ed Russo sur les échanges avec la société Sellsy, sponsor du TE de la Rochelle pour devenir sponsor de la LNVoile et la possibilité de mandater une agence de commercialisation des droits de la LNVoile.

### - **Dates de réunions de la Ligue Nationale de Voile**

Une réunion téléphonique au plus tard le 15 novembre

Une réunion physique avant le salon nautique de Paris

Objectif : Annoncer le circuit de la LNVoile lors du Salon Nautique de Paris